

PROGRAMME PERSONNALISÉ D'ACCOMPAGNEMENT À L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Annexe 2.2 : Feuille d'émargement - PPAIP Collectif

Réf : Marché n° 26DISPTse - lot n° X - SPIP : n° département Thème de l'atelier : Heure de début de l'atelier : Durée de l'atelier en heures (1) : Nombre de séances : Lieu de séance :	Prestataire [Organisme] : Intervenant [Nom-Prénom] : Signature :	MOIS : N° EJ : Date de la prescription du SPIP : Date de réception de la prescription : Date de l'atelier : Numéro de séance de l'atelier :
---	--	--

N°	Nom des bénéficiaires (2)	Prénom des bénéficiaires	Date de naissance	Signature des bénéficiaires	Si absence à l'atelier, préciser le motif :	Le bénéficiaire est-il aussi accompagné dans le cadre d'un PPAIP individuel ? [OUI/NON]	Nom et prénom du CPIP référent
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							

Rappel CCTP :

(1) Un atelier peut durer de 3 heures minimum à 30 heures maximum (35h pour le TIG PPAIP)

(2) Un atelier ne peut démarrer qu'avec un **minimum de 4 personnes inscrites** et peut accueillir **10 personnes au maximum**.

Suspension de l'atelier : Motifs pouvant donner lieu à rémunération en milieu fermé [cf CCAP] : Fouille (F) - Incident détention (ID) - Mouvement du personnel (M) - Incident technique/météorologique (IT) - Suspension des interventions programmées liée à une crise sanitaire (CS) - Groupe constitué de moins de 3 personnes (G)

Le soussigné (Prénom/Nom)

CPIP ou DPID certifie avoir vérifié que cette feuille d'émargement est conforme aux heures réalisées

TOTAL Heures groupe réalisées :